

Communiqué de presse de la FRA
Vienne, le 30 mai 2016

Selon le Rapport sur les droits fondamentaux 2016 de la FRA, la vague migratoire met l'engagement de l'UE en faveur des droits fondamentaux à l'épreuve

Plus d'un million de personnes ont cherché refuge dans l'Union européenne en 2015, soit cinq fois plus que l'année précédente. Dans son Rapport sur les droits fondamentaux 2016, l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) examine l'ampleur et la nature du défi et propose des mesures visant à garantir le respect des droits fondamentaux dans l'UE.

« L'année dernière, l'engagement de l'UE en faveur des droits fondamentaux a été mis à rude épreuve, de nombreux droits, libertés et valeurs sur lesquels l'Europe est fondée ayant été bafoués », déclare le directeur de la FRA, [Michael O'Flaherty](#). « L'UE et ses États membres doivent maintenir leur engagement en faveur de la protection des droits auxquels toute personne a droit d'un point de vue juridique, qu'elle vive dans l'UE depuis des générations ou vienne d'arriver sur les côtes de l'Europe. »

Ce rapport annuel sur les droits fondamentaux met en évidence les défis et les réussites dans un large éventail de domaines liés aux droits fondamentaux dans l'UE. De nombreux thèmes couverts par le rapport de cette année seront traités plus en détails lors du [Forum des droits fondamentaux 2016](#), qui se déroulera à Vienne du 20 au 23 juin.

- Avec environ 60 millions de personnes déplacées de force dans le monde, la **situation en matière de migration** devrait rester inscrite en première place à l'agenda de l'UE. La majorité des réfugiés prenant la route de l'Europe, notamment de nombreux enfants, risquent leur vie en payant des passeurs pour traverser la mer à bord d'embarcations surchargées et impropres à la navigation.
- Une recrudescence des **incidents racistes et xénophobes** a été observée dans de nombreux États membres. Celle-ci est principalement due aux craintes relatives à la situation en matière de migration et à la vague d'attentats terroristes. Le rapport de la FRA révèle que les communautés musulmanes et juives ont été particulièrement touchées.
- Les attaques terroristes ont une fois encore mis en lumière la difficulté de trouver le bon équilibre entre la **protection des données à caractère personnel et de la vie privée** et le maintien de la sécurité intérieure. Plusieurs États membres de l'UE réforment actuellement leur cadre juridique en matière de renseignement, ce qui pourrait renforcer les pouvoirs d'ingérence de ces services.

Vous pouvez consulter le rapport via le lien suivant : [Rapport sur les droits fondamentaux 2016](#)



Pour toute information complémentaire, veuillez contacter : media@fra.europa.eu
Tél. : +43 1 58030-642

Notes aux éditeurs :

- Le Rapport sur les droits fondamentaux 2016 résume et analyse les principales évolutions dans le domaine des droits fondamentaux dans l'UE en 2015. Il formule des propositions d'action dans les domaines suivants : l'égalité et la non-discrimination ; le racisme, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée ; l'intégration des Roms ; la société de l'information, la vie privée et la protection des données à caractère personnel ; les droits de l'enfant ; et l'accès à la justice, notamment les droits des victimes de la criminalité.
- Les avis de la FRA extraits du rapport intégral sont disponible en français dans une publication distincte : *Rapport sur les droits fondamentaux 2016 – Avis de la FRA*, <http://fra.europa.eu/fr/publication/2016/rapport-sur-les-droits-fondamentaux-2016-avis-de-la-fra>. Le « Focus » en français, intitulé *Asile et migration vers l'UE en 2015*, est disponible via le lien suivant : <http://fra.europa.eu/fr/publication/2016/asile-et-migration-vers-lue-en-2015>. Les avis de la FRA dans les autres langues officielles de l'UE seront publiés à la mi-juin.

Le rapport sera présenté en France le 19 septembre et au Danemark le 5 octobre.

- La FRA fournit aux décideurs de l'UE et des États membres des avis fondés sur des données factuelles, contribuant ainsi à des débats et des politiques éclairés et ciblés en matière de droits fondamentaux.